

Réf: Dossier N° 006850

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE TECHNOLOGIE ET D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES » en abrégé « CATE ELEC »

Siège social Abidjan, Treichville, avenue 10,lot 25,ilot 3

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 12/04/2021 reçus par Me Sylla Sokona , et enregistrés au CEPICI le 03/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE TECHNOLOGIE ET D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES » en abrégé « CATE ELEC »

Objet : Assemblage de composants électriques (cellules modulaires "Moyenne tension-MT". Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, avenue 10,lot 25,ilot 3

Dirigeant(s) : M KONE DAOUDA SOUPKAFOLO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03781 du 09/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20615/GTCA/RC/2021 du 09/08/2021

